



FICHE D'INFORMATION AVANT LA RÉALISATION D'UNE ENDOSCOPIE DE L'INTESTIN GRÊLE PAR VIDÉOCAPSULE

POURQUOI CE DOCUMENT ?

Nous voudrions vous informer préalablement du déroulement de l'examen et des risques. Cette information a pour but de contribuer à dissiper une inquiétude et une perplexité bien compréhensibles.

QU'EST CE QU'UNE ENDOSCOPIE DE L'INTESTIN GRÊLE PAR VIDÉOCAPSULE ?

C'est un examen non invasif qui permet de visualiser l'intestin grêle, et de détecter d'éventuelles lésions qui peuvent être à l'origine de vos symptômes (anémie, perte de fer, hémorragie occulte, diarrhées).

Cet examen implique l'ingestion d'une petite capsule qui parcourra le système digestif tout en prenant des images de l'intestin. Ces images sont transmises à des capteurs (électrodes) collés sur votre abdomen, et reliés à un enregistreur d'images placé dans une ceinture qui se porte autour de la taille.

QUELLES SONT LES CONTRE-INDICATIONS À CET EXAMEN ?

Ce sont des sténoses (rétrécissements) connues de l'intestin ou fortement suspectées, ainsi que d'être porteur d'un défibrillateur cardiaque. Un stimulateur cardiaque est une contre-indication relative à discuter de cas en cas.

COMMENT SE DÉROULE UNE VIDÉOCAPSULE ?



Le jour précédant l'examen, il faut suivre un régime sans fruits, légumes et céréales. Dès 19 heures, il faut boire 2 litres de KLEAN PREP en 3 heures. Ensuite, il ne faudra plus rien manger. La prise de liquides clairs est autorisée et vous devez prendre vos médicaments essentiels avec un peu d'eau, après la fin de la diarrhée et au coucher (demander l'avis de votre médecin). Le matin de l'examen, il faudra venir à jeun, sauf de vos médicaments.

Il est conseillé de porter des vêtements larges qui permettent de dégager la taille sans vous déshabiller (T-shirts, blouse, chemise).



Des capteurs (8 au total) seront collés sur votre peau sur la région abdominale. L'enregistreur est placé dans une ceinture, qui se porte autour de la taille et sera connecté aux capteurs. Ensuite, on va vous demander d'avaler la capsule, qui a la taille d'un comprimé, avec un peu d'eau. Ensuite vous pourrez quitter le cabinet médical, pour revenir 8 heures plus tard pour faire retirer le boîtier et les capteurs.

Après avoir avaler la capsule, nous vous demandons :

- * les 2 premières heures, restez à jeun,
- * les 2 heures suivantes, ne buvez que des liquides clairs (jus sans fruits)
- * dès la 4 ème heure, mangez seulement un repas léger

Durant la journée, vous pouvez faire vos activités quotidiennes, tout en évitant des efforts importants.

QUE DEVIENT LA VIDÉOCAPSULE ?

La capsule va s'évacuer de manière spontanée par les voies naturelles.

QUELS SONT LES RISQUES DE LA VIDÉOCAPSULE ?

La seule complication qui peut survenir suite à l'examen est un blocage de la capsule au niveau de l'intestin, qui peut nécessiter une intervention endoscopique ou chirurgicale. Cette complication, très rare, survient surtout chez les patients qui souffrent d'une maladie inflammatoire de l'intestin grêle (maladie de Crohn) ou après chirurgie intestinale majeure.

Une radiographie de l'abdomen sera organisée si après 10 jours vous n'êtes pas certain d'avoir éliminé la capsule, ou avant en cas de nausées, douleurs abdominales ou vomissements inexplicables.

Aussi longtemps que la capsule n'est pas éliminée, il ne faut pas s'approcher d'un champ électromagnétique important (ex. IRM ou radio amateur).

En cas de nausées, douleurs abdominales ou vomissements inexplicables après l'examen, il faut contacter le cabinet médical.

QUELLES QUESTIONS POSER AVANT UNE VIDÉOCAPSULE ?

Vous devez poser toutes les questions qui vous paraissent importantes au médecin avant l'investigation. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

COMMENT AVOIR LES RÉSULTATS DE L'EXAMEN ?

Une séquence de vidéo endoscopie sera reconstituée à partir des images prises par la capsule. La lecture et l'interprétation de cette vidéo endoscopie par le médecin nécessitent du temps. Selon les cas, les résultats seront communiqués à votre médecin ou à vous directement quelques jours plus tard.

COMMENT ÊTRE REMBOURSÉ ?

Le coût de la capsule et les honoraires du médecin sont pris en charge par votre assurance maladie :

HONORAIRES :	112,47 €(+ dépassement possible)
COUT DE LA CAPSULE :	500 ,00€
TOTAL :	612,47 €

Vous pouvez régler par un chèque qui ne sera encaissé qu'après remboursement.